



# Partis pris, mésinformation et désinformation : les reconnaître pour mieux les combattre

## DOCUMENT 3

Troisième document d'une série de quatre publications sur le leadership axé sur l'éthique, à l'ère de la complexité et du changement numérique

Février 2022

## À PROPOS DE CPA CANADA

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, et représente la profession comptable canadienne sur les scènes nationale et internationale. La profession canadienne peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante, marqué par des changements sans précédent. Forte de plus de 220 000 membres, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. [cpacanada.ca](http://cpacanada.ca)

## À PROPOS DE L'IFAC

L'International Federation of Accountants (Fédération internationale des comptables) est l'organisation mondiale de la profession comptable; elle est vouée à servir l'intérêt public en renforçant la profession et en contribuant au développement d'économies solides à l'échelle internationale. Elle compte 180 organismes membres et associés qui sont présents dans plus de 130 pays et territoires, et qui représentent plus de 3 millions de comptables travaillant en cabinet, dans l'enseignement, dans la fonction publique, ainsi que dans les secteurs industriel et commercial.

Depuis plus de 40 ans, l'IFAC prête son concours à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de normes internationales qui contribuent à l'apport de la profession comptable qu'elle représente dans le monde. En s'appuyant sur une vision à long terme, elle travaille à l'essor d'une profession comptable favorisant la transparence, la reddition de comptes et la durabilité des organisations, des marchés et des économies. [ifac.org](http://ifac.org)

## À PROPOS DE L'ICAS

L'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS), qui regroupe les comptables professionnels d'Écosse, assure aussi le rayonnement de la profession sur la scène internationale. Éduquer, réfléchir et diriger, tels sont les axes d'intervention d'une organisation vouée à l'excellence, qui veille aux intérêts du public. Les 23 000 membres de l'ICAS détiennent le titre de « Chartered Accountant ». Reconnu à l'échelle mondiale, le titre fédère une communauté de professionnels présents dans bien des secteurs et pays, où ils se distinguent comme chefs de file. Nous cultivons les liens entre nos membres, qui, à toutes les étapes de leur carrière, étoffent leur savoir grâce à la mise en commun des acquis, afin de transformer leurs ambitions en réussites. [icas.com](http://icas.com)

## À PROPOS DE L'IESBA

Le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) est un organisme de normalisation indépendant qui élabore, dans l'intérêt public, des normes de déontologie et d'autres prises de position de grande qualité à l'intention des professionnels comptables du monde entier. Il publie notamment l'*International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards)*, qui établit les règles de déontologie applicables aux professionnels comptables.

De plus, l'IESBA soutient l'adoption et la mise en œuvre de ses normes, fait la promotion des bonnes pratiques déontologiques dans le monde et suscite des débats internationaux sur les questions de déontologie touchant les comptables. [ethicsboard.org](http://ethicsboard.org)

## Historique et remerciements

Ce texte est le troisième de quatre documents de réflexion élaborés par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour approfondir les résultats d'une étude exploratoire et d'une table ronde réalisées en collaboration avec l'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS) et l'International Federation of Accountants (IFAC) sous le titre *Le leadership axé sur l'éthique, à l'ère de la complexité et du changement numérique*.

L'étude, un [résumé de la table ronde](#) et un [enregistrement \(en anglais\)](#) de celle-ci sont accessibles sur la passerelle Knowledge Gateway de l'IFAC et sur la [page \(en anglais\) consacrée aux considérations éthiques liées aux technologies](#) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (International Ethics Standards Board for Accountants – IESBA). Le document prend aussi en compte les points de vue recueillis auprès de diverses parties prenantes dans le cadre de l'[initiative à vaste échelle de l'IESBA sur les technologies](#) (en anglais).

Cette série de documents élaborés dans la foulée de la table ronde traite plus précisément des thèmes principaux abordés dans l'étude exploratoire. Elle tire parti des discussions et des recommandations faites par les participants pour fournir des conseils pratiques aux professionnels comptables, aux organismes professionnels comptables et autres parties intéressées tandis que notre profession évolue pour répondre aux besoins changeants des parties prenantes tout en remplissant son obligation de protection de l'intérêt public. Cette série de documents vient s'ajouter aux travaux entrepris par l'ensemble de la profession en vue de repenser le rôle des professionnels comptables en matière d'éthique à l'ère de la complexité et du changement numérique.

Le document *Partis pris, mésinformation et désinformation : Les reconnaître pour mieux les combattre* examine tout d'abord l'effet considérable que les partis pris, la mésinformation et la désinformation ont sur la confiance et la prise de décisions objectives. Il résume ensuite les messages clés des participants de la table ronde mondiale et d'autres séances de consultation, puis propose une approche à plusieurs niveaux pour satisfaire aux obligations professionnelles pertinentes. Il reprend certains des thèmes abordés dans le document précédent de la série pour présenter la technologie comme une arme à double tranchant qui peut être utilisée à la fois pour exacerber les partis pris, la mésinformation et la désinformation et pour les combattre. Enfin, il fournit des indications quant aux incidences sur l'exercice de la profession, tant pour les organismes professionnels comptables que pour les professionnels comptables eux-mêmes.

Dans ce document, comme dans les autres de la série, nous discutons des occasions et des défis pertinents pour tous les professionnels comptables, qu'ils exercent en entreprise, en cabinet ou dans le secteur public. L'ère de la complexité et du changement numérique que nous traversons a de vastes répercussions sur la profession, car elle détermine la voie à suivre.

Les autres documents de la série, qui sont parus en 2021 ou paraîtront au cours de 2022, traitent de sujets distincts, mais connexes :

- [Complexité et profession comptable](#);
- [Technologie, une arme à double tranchant : Occasions et défis pour la profession comptable](#);
- Mode de pensée et compétences habilitantes : Repenser le paradigme de la compétence (à paraître).

Le document *Partis pris, mésinformation et désinformation : Les reconnaître pour mieux les combattre* a été rédigé par les membres de CPA Canada Brian Friedrich (membre de l'IESBA et président du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA) et Laura Friedrich (conseillère technique pour l'IESBA) sous la direction de Gord Beal, vice-président, Recherche, orientation et soutien, à CPA Canada. Ils ont profité du précieux concours de James Barbour, directeur du leadership en politiques à l'ICAS, conseiller technique pour l'IESBA et membre du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA, de Christopher Arnold, responsable des PME/PMC et de la recherche à l'IFAC, et de Ken Siong, directeur technique principal à l'IESBA. Todd Scaletta, premier vice-président à la prospective et à la recherche de CPA Alberta, et Greg Owens, membre de l'International Panel on Accountancy Education, ont aussi contribué de manière importante à l'orientation du document et aux idées qui y sont présentées.

L'équipe remercie de leurs conseils et commentaires judicieux les pairs évaluateurs de ce document : Rosemary McGuire et Taryn Abate pour le projet Voir demain de CPA Canada; David Clark, Diane Jules, Kam Leung et Sundeep Takwani pour le Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA; Gabriella Kusz, directrice de projets pour les initiatives stratégiques de l'IFAC; ainsi que Hironori Fukukawa, professeur à l'Université Hitotsubashi et membre de l'IESBA et du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA.

C'est avec plaisir que nous lirons vos commentaires. N'hésitez pas à nous écrire à [voirdemain@cpacanada.ca](mailto:voirdemain@cpacanada.ca).

# Table des matières

<b>Partie I : Les enjeux sont élevés</b>	<b>2</b>
Les conséquences de la mésinformation et de la désinformation	2
Les partis pris menacent l'objectivité	5
Partis pris, mésinformation et désinformation : un puissant mélange	8
<b>Partie II : Points de vue de la profession</b>	<b>9</b>
<b>Partie III : Une approche à plusieurs niveaux pour respecter les obligations</b>	<b>15</b>
Niveau 1 : Veiller à produire des informations exactes et objectives	16
Niveau 2 : S'assurer que les informations sur lesquelles le professionnel comptable s'appuie sont fiables	17
Niveau 3 : Ne pas propager la mésinformation et la désinformation	21
Niveau 4 : Lutter de manière proactive contre les partis pris, la mésinformation et la désinformation	22
<b>Partie IV : La technologie, une arme à double tranchant dans le contexte de la mésinformation et de la désinformation</b>	<b>24</b>
<b>Partie V : Incidences sur l'exercice de la profession</b>	<b>28</b>
La voie à suivre	29

# Partie I : Les enjeux sont élevés

« Sans faits, il n’y a pas de vérité; sans vérité, il n’y a pas de confiance; sans confiance, on ne peut rien faire. Sans confiance, vous brisez l’humanité<sup>1</sup>.

— Maria Ressa, journaliste lauréate du prix Nobel de la paix 2021

## Les conséquences de la mésinformation et de la désinformation

Imaginez que vous fassiez partie de la haute direction de Coca-Cola et que vous deviez réfuter une histoire virale selon laquelle il y aurait un rappel sur l’eau Dasani parce qu’elle contiendrait des parasites<sup>2</sup>. Ou imaginez que vous soyez le propriétaire d’un petit restaurant à Londres et que votre chiffre d’affaires chute soudainement de 50 % à cause d’un article en ligne dans lequel on affirme que vous servez de la chair humaine et avez été arrêté parce qu’on a découvert neuf cadavres dans votre congélateur<sup>3</sup>. Ou encore, imaginez que vous soyez un juge kenyan et que vous soyez la cible d’une campagne coordonnée et lucrative

1 Maria Ressa dans « Countering digital disinformation: Maria Ressa wins Nobel Peace Prize », *myITU - International Telecommunication Union*, [En ligne], 10 août 2021. [<https://www.itu.int/en/myitu/News/2021/10/08/13/48/Maria-Ressa-Nobel-Peace-Prize-Countering-digital-disinformation>]

2 Coca-Cola Bottling Company United, « No Recall on Dasani », [En ligne], 14 avril 2016. [<https://cococolaunited.com/blog/2016/04/14/no-recall-on-dasani/>]

3 BBC News, « Restaurant hit by ‘human meat’ fake news claims », [En ligne], 18 mai 2017. [<https://www.bbc.com/news/newsbeat-39966215>]

de désinformation sur Twitter visant à dresser l'opinion publique contre un projet que vous soutenez, ladite campagne s'accompagnant de messages d'influenceurs qui frisent l'incitation et l'appel à la haine<sup>4</sup>.

### *Voici un exemple encore plus effrayant.*

En 2018, le *New York Times* a publié ce qui suit :

Des militaires du Myanmar ont été les principaux agents d'une campagne systématique sur Facebook qui remonte à plus de cinq ans et qui visait le groupe minoritaire des Rohingyas, en majorité musulman. Les militaires ont exploité la grande portée de Facebook au Myanmar, où son utilisation est si répandue que nombre des 18 millions d'internautes du pays confondent la plateforme de médias sociaux de la Silicon Valley avec Internet. Les groupes de défense des droits de la personne estiment que la propagande anti-Rohingya a incité à commettre des meurtres et des viols et a instigué la plus importante migration humaine forcée de l'histoire récente<sup>5</sup>.

Il a été découvert que des centaines d'agents militaires du Myanmar se livraient à des campagnes de manipulation savamment orchestrées par le biais de pages populaires traitant de divertissement, de beauté et d'information qui étaient en apparence indépendantes, mais sur lesquelles ils faisaient de la propagande. Des mois plus tard, Facebook a commencé à retirer les pages et les comptes connexes ainsi que les comptes Instagram, tout en admettant avoir mis trop de temps à réagir<sup>6</sup>.

---

4 Mozilla, « Fellow Research: Inside the Shadowy World of Disinformation-for-hire in Kenya », [En ligne], 2 septembre 2021. [<https://foundation.mozilla.org/en/blog/fellow-research-inside-the-shadowy-world-of-disinformation-for-hire-in-kenya/>]

5 *The New York Times*, « A Genocide Incited on Facebook, With Posts From Myanmar's Military », [En ligne], 15 octobre 2018. [<https://www.nytimes.com/2018/10/15/technology/myanmar-facebook-genocide.html>]

6 Meta, « Removing Myanmar Military Officials From Facebook », [En ligne], 28 août 2018. [<https://about.fb.com/news/2018/08/removing-myanmar-officials/>]

Pour plus de clarté, les termes utilisés dans le présent document sont définis comme suit :

La *mésinformation* est la diffusion d'informations qui sont fausses, mais sans l'intention de tromper (par exemple, elle résulte d'une erreur ou d'un manque de diligence dans la vérification des faits).

La *désinformation*, par contre, est la diffusion d'informations fausses avec l'intention de tromper (par exemple, la propagande effectuée pour obtenir un résultat). Cela comprend notamment l'utilisation délibérée d'informations hors contexte ou la restriction volontaire des informations dans un but précis par l'inclusion d'éléments désirés et l'omission d'autres éléments afin de donner une impression trompeuse ou d'étayer une fausse assertion. Ce type de tromperie est parfois appelé malinformation<sup>7</sup>, mais, pour les besoins de ce document, nous le considérerons comme faisant partie de la désinformation.

Pour les utilisateurs d'informations, la mésinformation et la désinformation peuvent toutes deux causer des préjudices, car les informations ne sont ni fiables ni dignes de confiance; il est à noter, toutefois, que la désinformation est faite dans l'intention de nuire.

De nos jours, la mésinformation et la désinformation continuent d'avoir d'importants effets néfastes sur la prise de décision des personnes, des organisations et des collectivités au sein de la société. En effet, la majorité des lecteurs de nouvelles considère les « fausses nouvelles » comme un problème sérieux<sup>8</sup>. Cela ne se limite pas aux informations politiques (ou politisées, telles

7 Voir, par exemple, Claire Wardle et Hossein Derakhshan, *Information Disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, [En ligne], 2017, p. 5. [<https://rm.coe.int/information-disorder-report-november-2017/1680764666>]

8 Deloitte, « Majority of news consumers see “fake news” as a big problem today », *Deloitte Insights*, [En ligne], 10 juin 2021. [<https://www2.deloitte.com/us/en/insights/industry/technology/study-shows-news-consumers-consider-fake-news-a-big-problem.html>]

que la désinformation en ce qui concerne les vaccins). La mésinformation et la désinformation financières constituent également un problème. Déjà en 2017, l'American Institute of CPAs (AICPA) avait constaté à la suite d'un sondage que :

« [...] le public est largement sensibilisé à la question des fausses nouvelles financières. Près de trois Américains sur cinq (58 %) estiment que les fausses nouvelles constituent une menace grave pour leur prise de décisions financières, et plus de la moitié de ceux-ci (33 %) sont d'avis que la menace est très grave<sup>9</sup>. »

Mais qu'est-ce que cela signifie pour les professionnels comptables? Dans notre rôle de conseillers de confiance auprès des employeurs, des clients et des autres parties prenantes, nous ajoutons de la crédibilité aux informations auxquelles nous sommes associés, et ce rôle s'accompagne de la responsabilité de faire partie de la solution pour lutter contre la mésinformation et la désinformation.

## Les partis pris menacent l'objectivité

En tant que professionnels comptables, nous sommes tenus de demeurer objectifs, notamment dans l'exercice de notre jugement professionnel ou commercial, et de ne pas compromettre notre objectivité par des partis pris, entre autres choses<sup>10</sup>. Et quand il est question de biais cognitifs, ce n'est pas une mince tâche. De par leur nature même, les biais et les partis pris sont souvent inconscients. Les récentes modifications apportées au Code de l'IESBA mettent en lumière des types de partis pris dont les professionnels comptables doivent être conscients lorsqu'ils exercent leur jugement professionnel :

- **parti pris lié à l'ancrage** : tendance à utiliser les informations recueillies initialement comme point d'ancrage, ce qui mène à l'évaluation inadéquate des informations recueillies ultérieurement;

---

9 AICPA, « Fake Financial News is a Real Threat to Majority of Americans: New AICPA Survey », [En ligne], 27 avril 2017. [<https://www.aicpa.org/press/pressreleases/2017/fake-financial-news-is-a-real-threat-to-majority-of-americans-new-aicpa-survey.html>]

10 Voir, par exemple : *2021 Handbook of the International Code of Ethics for Professional Accountants* de l'International Federation of Accountants, IFAC, New York, [En ligne], [Code de l'IESBA], paragraphe R112.1. [<https://eis.international-standards.org/standards/iesba/2021>]; Code of Professional Conduct de Chartered Professional Accountants of British Columbia, CPABC, Vancouver, [En ligne], octobre 2020 [Code de CPABC], paragraphe 202.2. [<https://www.bccpa.ca/member-practice-regulation/act-bylaws-code-of-professional-conduct>]; *ICAS Code of Ethics (including International Independence Standards)* de l'Institute of Chartered Accountants of Scotland, ICAS, [En ligne], [Code de l'ICAS], paragraphe R112.1. [<https://www.icas.com/professional-resources/ethics/icas-code-of-ethics>]. Veuillez noter que les professions au Canada étant de compétence provinciale, le code d'un des grands territoires de compétence est cité ici à titre d'exemple. Les codes des autres ordres provinciaux sont essentiellement équivalents au regard des éléments mentionnés.

- **parti pris lié à l'automatisation** : tendance à favoriser les résultats générés par des systèmes automatisés, même lorsque le raisonnement humain ou la présence d'informations contradictoires mettent en doute la fiabilité de ces résultats ou leur adéquation à l'objectif;
- **parti pris lié à la disponibilité** : tendance à donner plus de poids aux événements ou aux expériences qui viennent immédiatement à l'esprit ou auxquelles on a facilement accès;
- **parti pris lié à la confirmation** : tendance à donner plus de poids aux informations qui corroborent une opinion existante au détriment de celles qui la contredisent ou la mettent en doute;
- **pensée de groupe** : tendance qu'a un groupe de personnes à freiner la créativité et la responsabilité individuelles et, de ce fait, à prendre une décision sans faire preuve d'esprit critique et sans considérer d'autres possibilités;
- **parti pris lié à la confiance excessive** : tendance à surestimer ses propres capacités à évaluer avec exactitude des risques ou d'autres jugements ou décisions;
- **parti pris lié à la représentativité** : tendance à fonder sa compréhension sur ce que l'on présume être des expériences, des événements ou des croyances représentatifs;
- **perception sélective** : tendance à laisser ses attentes influencer sa façon de voir une question ou une personne en particulier<sup>11</sup>.

Dans le onzième volet de la série de publications intitulée *Exploring the IESBA Code* de l'IFAC, on discute de l'ajout d'informations liées aux partis pris et d'autres révisions connexes au Code de l'IESBA par suite du projet sur le rôle et l'état d'esprit de l'IESBA et on fournit des exemples concrets de ces partis pris<sup>12</sup>.

Par le passé, l'être humain s'est fié à ses partis pris inconscients pour prendre des décisions rapidement à des époques où les ressources étaient limitées et les résultats, incertains. Par exemple, notre tendance à faire davantage confiance aux personnes qui nous ressemblent, tendance qui peut réunir des aspects de plusieurs des types de partis pris mentionnés ci-dessus, était un trait utile pour assurer notre survie dans les temps anciens. Les chercheurs Amos Tversky et Daniel Kahneman, qui ont inventé le terme « biais cognitif », ont comparé plusieurs biais à des raccourcis mentaux ou à l'heuristique : « Les gens s'appuient sur un nombre limité de principes heuristiques qui réduisent les tâches complexes concernant l'évaluation des probabilités et la prédiction des valeurs à des

<sup>11</sup> Voir, par exemple, le Code de l'IESBA et le Code de l'ICAS, paragraphe 120.12 A2, *ibid*.

<sup>12</sup> IFAC, « Exploring the IESBA Code Installment 11: The Role and Mindset Expected of Accountants—A Focus on Bias », [En ligne], octobre 2020. [<https://www.ifac.org/knowledge-gateway/supporting-international-standards/publications/exploring-iesba-code-installment-11-role-and-mindset-expected-accountants-focus-bias>]

opérations faisant appel à des jugements plus simples<sup>13</sup>. » Cela pourrait accroître l'efficacité de la prise de décisions, mais il faut garder à l'esprit la mise en garde de Dave Gray, qui a écrit sur l'innovation, citée dans le premier document de la série : « [...] quand on simplifie ce qui est complexe, on aggrave la situation<sup>14</sup>. » En effet, MM. Tversky et Kahneman ont constaté que, « en général, l'heuristique cognitive est plutôt utile, mais elle conduit parfois à des erreurs graves et systématiques<sup>15</sup> ».

Les professionnels comptables ne sont pas à l'abri des partis pris. En fait, selon le philosophe Erik Angner, les personnes qui possèdent davantage de connaissances pourraient avoir plus de difficulté à surmonter les partis pris<sup>16</sup>. C'est pourquoi nous devons faire preuve de compétence professionnelle et de diligence<sup>17</sup>, et avoir l'état d'esprit nécessaire pour pouvoir appliquer nos compétences en vue de recueillir des faits et des éléments probants. Dans son étude de l'incidence des biais cognitifs dans le contexte de l'audit, l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) a examiné l'interaction entre les partis pris, l'objectivité et l'esprit critique<sup>18</sup>. Dans son rapport, l'ACCA fait valoir qu'il faut « concevoir l'esprit critique autrement si l'on espère satisfaire aux attentes en matière d'accroissement de la qualité de l'audit dans l'avenir<sup>19</sup> » et elle offre des suggestions tant aux auditeurs qu'aux normalisateurs. Par exemple, elle suggère que « les auditeurs planifient et réalisent leurs audits différemment afin d'atténuer les effets de ces partis pris inconscients » et que « les autres parties prenantes de la chaîne de l'information financière soient conscientes elles aussi de leurs propres biais cognitifs », notamment en tenant compte de la mesure dans laquelle les biais cognitifs peuvent influencer sur les perceptions relatives à la qualité de l'audit<sup>20</sup>.

---

13 Amos Tversky et Daniel Kahneman, « Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases », *Science*, vol. 185, n° 4157, [En ligne], p. 1124, 1974. [<https://www.jstor.org/stable/1738360>]

14 Dave Gray, « Complicated vs. Complex », Communication Nation, blogue, [En ligne], 2009. [<http://communicationnation.blogspot.com/2009/11/complicated-vs-complex.html>]

15 *Supra*, note 13.

16 Erik Angner, « Epistemic Humility—Knowing Your Limits in a Pandemic », *Behavioral Scientist*, [En ligne], 2020. [<https://behavioralscientist.org/epistemic-humility-coronavirus-knowing-your-limits-in-a-pandemic/>]

17 Voir, par exemple : Code de l'IESBA, paragraphe 113; Code de CPABC, préambule, p. 6; Code de l'ICAS, paragraphe 113, *supra*, note 10.

18 ACCA, *Banishing bias? Audit, objectivity and the value of professional skepticism*, Londres, [En ligne], mai 2017. [[https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA\\_Global/Technical/audit/pi-banishing-bias-prof-scepticism.pdf](https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA_Global/Technical/audit/pi-banishing-bias-prof-scepticism.pdf)]

19 *Ibid.*, p. 4.

20 *Ibid.*

## Partis pris, mésinformation et désinformation : un puissant mélange

Si les partis pris, la mésinformation et la désinformation sont des notions distinctes, les effets de l'un aggravent ceux des deux autres, des manières clés suivantes à tout le moins :

- Nous devons faire preuve d'objectivité pour déterminer si les informations qui nous sont présentées sont fiables : lorsque les partis pris nuisent à notre objectivité, il peut arriver que nous acceptions des informations erronées ou que nous ne tenions pas compte d'informations vraies. Posez-vous la question suivante : êtes-vous plus susceptible de croire à des informations que vous recevez si elles sont rédigées par une personne de la même race, de la même nationalité ou du même sexe ou genre que vous? Ou si elles le sont par une personne de la même université, organisation ou profession ou du même employeur que vous?
- Le parti pris lié à la confirmation en particulier peut nous rendre plus enclins à ne pas tenir compte d'informations vraies qui sont contraires à nos croyances et à accepter comme étant vraies des informations fausses si celles-ci sont conformes à nos croyances.
- La quantité énorme de données et d'informations qui circulent au sein des entités, dans la société et dans nos vies fait qu'il est plus difficile et plus long de démêler le vrai du faux. Ce seul fait peut nous amener à nous appuyer davantage sur des partis pris susceptibles d'obscurcir notre jugement professionnel.

# Partie II : Points de vue de la profession

Les discussions avec les parties prenantes pendant la table ronde et d'autres séances de consultation à l'échelle mondiale<sup>21</sup> ont permis de dégager un certain nombre de grands thèmes, dont les suivants.

## **Les professionnels comptables sont responsables de la fiabilité des informations qu'ils utilisent, développent et diffusent**

- Il est interdit aux professionnels comptables de s'associer à des informations fausses ou trompeuses<sup>22</sup>.
- Les professionnels comptables ont la responsabilité d'agir dans l'intérêt général<sup>23</sup>; c'est pour cette raison qu'ils ne doivent pas diffuser des faussetés et qu'ils doivent veiller à freiner la propagation de la mésinformation et de la désinformation lorsqu'ils peuvent le faire.
- Le fait que les professionnels comptables doivent respecter les principes fondamentaux d'intégrité, de compétence professionnelle, de diligence et d'objectivité, exercer leur jugement professionnel et faire preuve de scepticisme dans l'application du cadre conceptuel<sup>24</sup> met en relief leur responsabilité d'accroître la qualité, la crédibilité et la fiabilité des informations.

21 Voir, par exemple : rapport du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA, *IESBA Technology Initiative Phase 1 Final Report*, IFAC, New York, [En ligne], février 2020. [<https://www.ethicsboard.org/publications/iesba-technology-working-groups-phase-1-report>] [IESBA TWG]; Brian Friedrich et Laura Friedrich, « Ethical Leadership in an Era of Complexity and Digital Change: Event Highlights », IFAC, IFAC Knowledge Gateway, [Friedrich], [En ligne], 12 mai 2021. [<https://www.ifac.org/knowledge-gateway/building-trust-ethics/discussion/ethical-leadership-era-complexity-and-digital-change-event-highlights>]

22 Code de l'IESBA, paragraphes R111.2 et 200.5 A2; Code de CPABC, paragraphe R205; Code de l'ICAS, paragraphes R111.2 et 200.5 A2, *supra*, note 10.

23 Code de l'IESBA, paragraphe 100.1 A1; Code de CPABC, préambule, p. 4; Code de l'ICAS, paragraphe 100.1 A1, *ibid.*

24 Code de l'IESBA et Code de l'ICAS, section 120, *ibid.*

## **Il est normal d'avoir des partis pris, mais essentiel d'en être conscient et de les atténuer**

- Nous avons tous des partis pris, et nos organisations en ont aussi, par extension. Les partis pris doivent donc être démystifiés et considérés comme un trait humain fondamental, mais ils doivent être remis en question et atténués.
- L'étape la plus critique – et souvent la plus difficile – est de déceler la présence de partis pris dans une situation.
- Les rôles que nous jouons au sein de la profession peuvent également influencer sur la manière dont nous identifions les partis pris et y réagissons. Voici des exemples :
  - Les auditeurs sont formés pour évaluer les partis pris de la direction, alors ils comprennent bien le concept de parti pris dans ce contexte. Le fait de se concentrer sur les partis pris de la direction pourrait toutefois faire oublier à l'auditeur la nécessité d'identifier et d'atténuer ses propres partis pris, qui pourraient refléter son expérience antérieure avec un client en particulier ou les résultats de procédures d'audit mises en œuvre antérieurement.
  - Les professionnels comptables qui n'ont aucune expérience de l'audit (et, par conséquent, de l'accent qui est mis sur les partis pris de la direction) ne sont peut-être pas aussi habitués à déceler et à évaluer les partis pris chez les autres.
  - Les professionnels comptables de tous les secteurs peuvent avoir des partis pris systématisés en raison de l'application des procédures, des pratiques, des modèles et des normes prescrits de l'organisation ou du cabinet pour lequel ils travaillent, auxquels on se fie sans les remettre en question.
- Ces dernières années, on accorde une plus grande attention aux partis pris touchant l'égalité, l'équité, la diversité et l'inclusion en milieu de travail<sup>25</sup> (par exemple, dans le contexte des pratiques d'embauche ou de promotion).
- Selon les stéréotypes, les professionnels comptables qui occupent des fonctions traditionnelles ont un parti pris inhérent lié à l'aversion au risque, et cela pourrait avoir une incidence sur les estimations faites dans un contexte d'incertitude. Si cette forme de parti pris peut être perçue comme un avantage dans la gestion des risques, en revanche, les parties prenantes peuvent avoir tendance à voir les professionnels comptables comme des trouble-fêtes ou des personnes qui créent des obstacles. Faire preuve

---

25 Voir, par exemple, « Diversifying U.S. Accounting Talent: A Critical Imperative to Achieve Transformational Outcomes », Institute of Management Accountants (IMA) et CalCPA, Montvale (New Jersey), [En ligne], février 2021. [<https://www.imanet.org/insights-and-trends/the-future-of-management-accounting/diversifying-us-accounting-talent-a-critical-imperative-to-achieve-transformational-outcomes>]

d'équilibre, communiquer efficacement et, si nécessaire, expliquer aux parties prenantes les points de vue et leur justification sont des actions importantes pour s'assurer que les professionnels comptables soient perçus comme des collaborateurs efficaces et appréciés.

### **Les partis pris dans les systèmes informatiques sont différents des partis pris des êtres humains, mais sont amplifiés par ceux-ci**

- L'un des principaux avantages de la découverte de partis pris grâce à l'examen des résultats d'apprentissage automatique réside dans le fait que les partis pris deviennent clairs et qu'on peut alors s'employer à les corriger. La découverte de partis pris dans les ensembles de données révèle comment les gens pensent (ou pensaient et prenaient des décisions), car c'est avec ces ensembles de données que les systèmes sont normalement entraînés. N'oubliez pas que les données – biaisées ou non – décrivent ce qui se passe (ou ce qui s'est passé, dans le cas des données historiques), mais que cela ne correspond pas toujours à ce qui *devrait* se passer.
- Lorsque les professionnels comptables développent, mettent en œuvre et utilisent des technologies reposant sur l'automatisation et l'intelligence artificielle (IA), il est important qu'ils examinent à la fois les partis pris des êtres humains (dans l'interprétation des résultats, par exemple) et les partis pris perpétués dans les ensembles de données à partir desquels ces systèmes sont développés et entraînés. De plus, il est important d'examiner les partis pris qui étaient présents au moment où le système a été programmé, et les partis pris qui auraient pu y être introduits lorsque des personnes (ou d'autres systèmes) ont étiqueté les données. Le fait de comprendre les diverses façons dont les partis pris peuvent être intégrés dans les systèmes nous aidera à identifier et à comprendre les menaces pour l'objectivité et à déterminer comment nous pouvons nous en protéger.
- Paradoxalement, il peut être parfaitement acceptable de s'appuyer sur un ensemble de données biaisées, à la condition que l'utilisateur soit conscient du parti pris, qu'il pose des jugements et tienne compte du parti pris de façon appropriée, et qu'il utilise ensuite les données en tenant compte de ces limites. Il s'agit avant tout de s'assurer que les données utilisées sont adaptées aux fins décisionnelles pour lesquelles on s'en sert.
- Tant les systèmes d'IA que les êtres humains sont susceptibles d'avoir des partis pris, mais, si nous travaillons ensemble, nous réussirons peut-être à éliminer les partis pris intégrés dans les machines à un tel point que celles-ci pourront aider à surmonter les partis pris des êtres humains et accroître le degré d'objectivité général dans la prise de décisions.

## **Pour gérer la mésinformation et la désinformation, il faut perfectionner les compétences professionnelles existantes et développer de nouvelles compétences**

- En tant qu'êtres humains, nous sommes naturellement prédisposés à faire confiance aux autres<sup>26</sup>. Cependant, les professionnels comptables sont aussi formés pour faire preuve d'esprit critique et de scepticisme<sup>27</sup> dans l'exercice de leur jugement professionnel, et il est nécessaire, plus que jamais, qu'ils perfectionnent et appliquent ces compétences.
- Pour faire preuve d'esprit critique et de scepticisme de manière efficace, les professionnels comptables doivent posséder une expérience concrète, pratique et interdisciplinaire, renforcée par la collaboration active avec d'autres personnes dans diverses situations.
- La surcharge d'informations peut affaiblir le jugement; les professionnels comptables doivent être en mesure de déterminer ce qui est simplement un « bruit de fond » et de trouver les faits et les informations sous-jacents sur lesquels les décisions doivent être basées.
- Les professionnels comptables sont habituellement formés pour trouver des réponses, mais il est important de changer cette perspective pour s'assurer qu'ils posent d'abord les bonnes questions; cela les aidera aussi à déceler les partis pris inconscients et à détecter la mésinformation et la désinformation.
- La prochaine génération de professionnels comptables – tels ceux qui sont admis à la profession aujourd'hui – n'a peut-être pas de notion du monde qui existait avant l'arrivée des médias sociaux et le pouvoir d'Internet, mais elle devra continuer de se concentrer sur la réduction des partis pris et sur l'objectivité – comme l'exigent les Normes internationales de formation (International Education Standards ou IES)<sup>28</sup>.

---

26 Voir, par exemple, Roderick Kramer, « Rethinking Trust », *Harvard Business Review*, [En ligne], juin 2009. [<https://hbr.org/2009/06/rethinking-trust>]

27 En vertu du Code de l'IESBA, tous les professionnels comptables ont l'obligation de faire preuve de scepticisme dans l'application du cadre conceptuel du Code de l'IESBA pour se conformer aux principes fondamentaux; l'obligation de faire preuve d'esprit critique s'applique aux professionnels comptables qui réalisent des missions d'audit, des missions d'examen et d'autres missions de certification, et comprend notamment l'obligation de n'accepter aucun élément probant sans s'interroger d'abord sur sa valeur. De même, les Normes internationales de formation incluent les exigences suivantes : IES 4, partie (a)(i) : Faire preuve de scepticisme lors de la collecte et de l'évaluation de données et d'informations; et IES 3, partie (c)(ii) : Faire preuve d'esprit critique en remettant en question et en évaluant de manière critique toutes les informations. IFAC, [En ligne]. [<https://www.ifac.org/system/files/publications/files/Handbook-of-International-Education-Standards-2019.pdf>]

28 Voir l'obligation d'« identifier l'effet potentiel des partis pris personnels et organisationnels » énoncée dans la norme IES 3, Compétences professionnelles, et l'obligation d'« appliquer des techniques afin de réduire les partis pris lorsqu'on résout des problèmes, formule des jugements, prend des décisions et tire des conclusions mûrement réfléchies », énoncée dans la norme IES 4, Valeurs, éthique et attitudes professionnelles, *ibid* IFAC.

### **La crédibilité a sa place**

- Le besoin des parties prenantes d'obtenir des évaluations et des recommandations objectives va bien au-delà de la communication et de l'audit traditionnels de l'information financière. Il fait appel plus largement à notre rôle en tant que conseillers de confiance qui agissent dans l'intérêt public. Cela nous donne l'occasion d'ajouter la crédibilité objective à la vaste palette de fonctions exercées par les professionnels comptables dans le contexte des enjeux réels auxquels les organisations sont confrontées.
- L'existence de normes internationales solides assure l'uniformité au sein de la profession<sup>29</sup>. Le fait que les normes soient fondées sur des principes en facilite l'adaptation et la flexibilité au fil de l'apparition de nouvelles technologies et l'offre de nouveaux services; il faudra toutefois fournir des indications supplémentaires pour assurer l'uniformité continue dans l'interprétation et l'application des normes lorsque les exigences sont délibérément moins prescriptives.
- La transparence fait naître la confiance; il est essentiel de communiquer de manière ouverte dans un langage compréhensible si l'on veut être perçu comme une source d'information fiable.
- Les professionnels comptables apportent l'objectivité, l'évaluation critique et des compétences en communication pour aider à distinguer les opinions ou les hypothèses des faits, et ils fournissent des informations fiables sur les décisions qui peuvent être prises; ils peuvent ainsi remettre en question la mésinformation et la désinformation d'une façon plus neutre et équilibrée pour aider à réduire la division qui résulte d'une pensée unilatérale.

### **La culture des cabinets contribue à façonner la profession**

- Le Code de l'IESBA énonce ce qui suit : « Dans la mesure où ils sont capables de le faire, en tenant compte de leur position et de leur ancienneté dans l'organisme, les comptables sont censés encourager et promouvoir une culture basée sur l'éthique au sein de l'organisation<sup>30</sup>. »
- La Norme internationale de gestion de la qualité 1 (ISQM 1) du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) comporte des exigences plus strictes quant à l'engagement qualité du cabinet découlant de sa culture. Par exemple, l'ISQM 1 traite maintenant du rôle du cabinet pour ce qui est de servir l'intérêt public, de l'importance de l'éthique,

---

29 Voir, par exemple, *International Standards: 2019 Global Status Report*, IFAC, [En ligne], New York, 2019. [<https://www.ifac.org/system/files/publications/files/IFAC-International-standards-2019-global-status-report.pdf>]

30 Code de l'IESBA, paragraphe 200.5 A3; voir aussi Code de CPABC, préambule, p. 5, et Code de l'ICAS, paragraphe 200.5 A3, *supra*, note 10.

des valeurs et des attitudes professionnelles, de la responsabilité de tous les membres du cabinet en matière de qualité, et de l'importance que donne le cabinet à la qualité dans ses décisions et ses actions stratégiques<sup>31</sup>.

- Puisque bon nombre de nouveaux et d'aspirants professionnels comptables sont formés en cabinet et que la direction des cabinets est composée surtout de professionnels comptables, les cabinets ont une influence importante et durable sur la culture de la profession. La direction des cabinets doit établir avec soin la culture organisationnelle; elle doit s'assurer que la diversité, l'inclusion, l'égalité et l'équité sont le reflet des valeurs fondamentales qu'elle prône, et non simplement des mots à la mode qu'elle emploie.
- La diversité d'opinions compte; non seulement les membres de l'équipe doivent être encouragés à parler librement, mais la direction doit créer un environnement qui favorise l'expression de points de vue différents. Les membres de l'équipe doivent se sentir libres de remettre en question les décisions prises auparavant, en s'appuyant sur de nouvelles informations, ainsi que les idées de leurs collègues, y compris celles de collègues plus expérimentés.
- Les volumes de travail, les taux de rotation élevés, les pressions exercées sur les honoraires et les attentes concernant les délais de réponse immédiats sont autant de facteurs qui nuisent à la capacité de prendre le temps nécessaire pour réfléchir aux actions et aux décisions.
- Les cabinets doivent continuer de refuser ou de ne pas conserver des clients qui ne respectent pas les principes éthiques éprouvés; plus ils seront nombreux à le faire, plus les autres cabinets se sentiront autorisés à en faire autant et plus cela servira l'intérêt public. Cela aidera aussi les professionnels comptables qui cherchent à améliorer la culture éthique interne de l'organisation au sein de laquelle ils travaillent.

---

<sup>31</sup> IFAC, *2020 Handbook of International Quality Control, Auditing, Review, Other Assurance, and Related Services Pronouncements*, New York [IAASB Handbook], ISQM 1, paragraphe 28, [En ligne]. [<https://eis.international-standards.org/standards/iaasb/2020>] La norme entre en vigueur le 15 décembre 2022.

# Partie III : Une approche à plusieurs niveaux pour respecter les obligations

L'engagement de respecter les obligations professionnelles en matière d'objectivité, d'intégrité, de compétence professionnelle et de diligence, et d'assumer sa responsabilité d'agir dans l'intérêt public face aux partis pris, à la mésinformation et à la désinformation, comporte plusieurs niveaux.



## Niveau 1 : Veiller à produire des informations exactes et objectives



C'est sur ce premier niveau de responsabilité que le professionnel comptable a habituellement le plus de contrôle. Afin de conserver la confiance dans la profession, il est essentiel que les informations produites par les professionnels comptables soient exactes

et objectives, afin qu'elles soient fiables. Pour ce faire, les professionnels comptables doivent :

- appliquer leur compétence professionnelle dans l'élaboration des informations, en tenant dûment compte des normes de pratique;
- faire preuve de diligence, d'esprit critique et de scepticisme lors de l'évaluation et de l'appréciation des faits et des données qui sont intégrés dans les informations qu'ils produisent;
- exercer leur jugement professionnel en tenant compte des fins auxquelles les informations seront utilisées, du contexte de la situation et des destinataires visés ou raisonnablement prévisibles des informations<sup>32</sup>;
- prendre en compte le degré de complexité et d'incertitude de la situation<sup>33</sup> de sorte qu'il soit reflété de façon appropriée dans leurs communications, par exemple en avisant les parties prenantes, s'il y a lieu, des limites des informations produites, comme l'incertitude inhérente aux estimations et aux prévisions<sup>34</sup>.

En tant que professionnels, les professionnels comptables s'appuient aussi sur une grande quantité d'informations pour prendre des décisions et prodiguer des conseils. Ils ne doivent donc pas se limiter aux informations qu'ils génèrent eux-mêmes.

<sup>32</sup> Voir, par exemple, les exigences énoncées à la section 220 (Préparation et présentation de l'information) du Code de l'IESBA et du Code de l'ICAS, *supra*, note 10.

<sup>33</sup> CPA Canada, ICAS, IFAC et IESBA, *Complexité et profession comptable : conseils pratiques pour la prise de décision éthique*, CPA Canada, [En ligne], Toronto, juin 2021. [<https://www.cpacanada.ca/fr/voir-demain-initiative/confiance-et-ethique/complexite-conseils-prise-decision-ethique>]

<sup>34</sup> Voir, par exemple, le Code de l'IESBA et le Code de l'ICAS, paragraphe R113.3, *supra*, note 10.

## Niveau 2 : S'assurer que les informations sur lesquelles le professionnel comptable s'appuie sont fiables



Les modes actuels de communication et de diffusion de l'information font que nous sommes constamment bombardés, dans notre vie personnelle et professionnelle, d'informations dont nous devons déterminer la fiabilité en distinguant les faits des faussetés, des suppositions ou des simples

opinions. Mais qu'est-ce qui fait que des informations sont « vraies », et comment savoir si elles le sont?

Dans le baromètre de confiance 2021 d'Edelman<sup>35</sup>, on présente la notion d'« hygiène informationnelle », qui se mesure à l'aune de quatre principes. Les trois premiers principes ont trait au maintien de l'objectivité lors de l'évaluation des informations (le quatrième principe sera abordé plus loin) :

- i. Suivre régulièrement l'actualité (demeurer informé).
- ii. Éviter les « chambres d'écho » en matière d'informations (en s'exposant plutôt à des points de vue divergents).
- iii. Vérifier les informations (en consultant des sources d'information multiples et en remontant à la source des informations lorsque cela est possible).

Ces habitudes peuvent aider les professionnels comptables à démontrer leur compétence professionnelle, car leur travail exige qu'ils fassent preuve d'esprit critique et de scepticisme. Elles doivent aussi être pratiquées avec diligence, car les professionnels comptables doivent s'assurer de consacrer suffisamment de temps et d'efforts à l'évaluation des informations. Plus la décision à prendre est importante, plus les ressources engagées pour assurer la fiabilité des informations qui sous-tendent la décision doivent être importantes.

Il importe aussi, toutefois, de reconnaître les limites inhérentes à notre capacité de déterminer ce qui est de l'information factuelle<sup>36</sup>. Nous avons tendance à nous fier, dans un premier temps, à ce que nous savons être vrai. Mais que savons-nous vraiment – autrement dit, dans quelle mesure avons-nous *personnellement* connaissance de ce que nous savons – et dans quelle mesure nous appuyons-nous simplement sur des informations provenant de sources

<sup>35</sup> Edelman, *Edelman Trust Barometer 2021*, [En ligne], p. 28. [<https://www.edelman.com/sites/g/files/aatuss191/files/2021-01/2021-edelman-trust-barometer.pdf>]

<sup>36</sup> *Supra*, note 34.

que nous jugeons dignes de confiance? Par exemple, vous savez probablement que les plantes produisent de l'oxygène par photosynthèse, mais avez-vous déjà observé ce processus? Le philosophe John Hardwig a inventé le terme « dépendance épistémique » pour désigner notre dépendance à l'égard des connaissances d'autrui<sup>37</sup>.

Dans un article du magazine *MIT Technology Review*, l'auteur Matthew Hutson explique de plus que « le savoir [...] repose tout autant sur la confiance et les relations que sur les manuels et les observations<sup>38</sup> ». M. Hutson fait référence notamment au retrait, en juin 2020, de deux articles sur la COVID-19 publiés dans *The Lancet* et *The New England Journal of Medicine* par suite de doutes quant à l'intégrité des données et en raison du fait qu'on se soit appuyé indûment sur les données d'une société d'un des auteurs qui refusait de se soumettre à un audit indépendant<sup>39</sup>. Cette affaire est un exemple très médiatisé de ce qui peut arriver quand la dépendance épistémique est mal gérée, et M. Hutson souligne que « la montée de la mésinformation sur des questions comme les vaccins, les changements climatiques et la COVID-19 est une attaque directe contre la dépendance épistémique, sans laquelle ni la science ni la société dans son ensemble ne peuvent fonctionner<sup>40</sup> ».

Une partie de la mésinformation médicale récente découle du fait qu'en 2020 (au début de la pandémie), la publication de travaux de recherche en ligne avant leur évaluation par des pairs a considérablement augmenté dans le but de fournir rapidement des informations afin d'aider à atténuer les effets de la pandémie. Toutefois, dans l'empressement à rendre accessibles les résultats de travaux de recherche n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par des pairs, on a laissé de côté les avantages que procure un processus d'évaluation par les pairs efficace et bien établi (par exemple, la remise en question des méthodes, des processus de collecte de données, des sources des données, etc.).

Cela a eu pour effet que le processus scientifique a aussi été remis en question. La science progresse de façon désordonnée; les aléas de cette progression par essais et erreurs, qui se produisent normalement dans l'enceinte des laboratoires où on a le temps de tester et de retester les hypothèses, ont fini par se retrouver sur la place publique, occasionnant des problèmes de

---

37 John Hardwig, « Epistemic Dependence », *The Journal of Philosophy*, vol. 82, n° 7, [En ligne], 1985, p. 335. [<https://doi.org/10.2307/2026523>]

38 Matthew Hutson, « Why you don't really know what you know », *MIT Technology Review*, [En ligne], 21 octobre 2020. [<https://www.technologyreview.com/2020/10/21/1009445/the-unbearable-vicariousness-of-knowledge/>]

39 Charles Piller, « Who's to blame? These three scientists are at the heart of the Surgisphere COVID-19 scandal », *Science*, [En ligne], 8 juin 2020. [<https://www.sciencemag.org/news/2020/06/whos-blame-these-three-scientists-are-heart-surgisphere-covid-19-scandal>]

40 *Supra*, note 38.

crédibilité qui auraient normalement été résolus grâce à l'évaluation par les pairs. Si nous perdons la capacité de faire confiance à ce qui devrait être des sources fiables, cela nous ébranle dans ce que nous croyons savoir, peu importe le contexte. Voilà qui renforce encore plus l'importance d'effectuer une évaluation critique des informations et de faire preuve de scepticisme.

Il y a aussi le fait qu'une partie de ce que nous savons, ou de ce que nous savions, a changé. Ce qui est considéré comme de l'information factuelle évolue au fil du temps, à mesure que : i) davantage de connaissances sont acquises, ii) de meilleures informations sont disponibles, et iii) des outils et des techniques plus avancés sont développés pour tester et prouver des hypothèses ou pour confirmer ou infirmer des croyances antérieures.

Pour évaluer la fiabilité des informations, les professionnels comptables doivent faire ce qui suit :

- Faire des recherches pour évaluer l'authenticité et les titres de compétence de la personne ou de l'organisation qui énonce l'affirmation. Les affirmations peuvent-elles être corroborées par d'autres personnes ou organisations impartiales, authentifiées et qualifiées?
- Déterminer quels pourraient être les partis pris de la source des informations – par exemple, qui paie pour des recherches qui sont effectuées? Quel avantage la personne ou l'organisation qui diffuse les informations peut-elle tirer de la situation<sup>41</sup>? Envisager aussi la possibilité que ce ne soit pas la source des informations qui tire avantage de la situation, mais peut-être des parties qui lui sont liées.
- Être attentif lorsqu'on se fie à des informations présentées par les médias et se demander s'il s'agit de nouvelles, de commentaires ou d'opinions pures et simples, et les traiter en conséquence. En outre, tenir compte de l'orientation politique ou idéologique du média qui publie ou diffuse les informations<sup>42</sup>.
- Déterminer combien de personnes faisant autorité et crédibles se disent en faveur d'une position et si ces personnes sont qualifiées dans le domaine sur lequel elles se prononcent. Les personnes qui propagent la mésinformation et la désinformation citent souvent « des témoins au parcours impressionnant qui apparemment souscrivent aux informations diffusées<sup>43</sup> ».

---

41 Voir, par exemple, Jevin West et Carl Bergstrom, « Calling Bullshit », série de cours donnés en ligne par l'Université de Washington. [<https://www.callingbullshit.org/videos.html>]

42 AllSides.com, par exemple, classe divers médias (principalement américains) en fonction de leur orientation politique, [En ligne]. [<https://www.allsides.com/media-bias/media-bias-ratings>]

43 David Robson, « It's only fake-believe: how to deal with a conspiracy theorist », *The Guardian*, [En ligne], décembre 2020. [<https://www.theguardian.com/society/2020/nov/29/how-to-deal-with-a-conspiracy-theorist-5g-covid-plandemic-qanon>]

- Ne pas oublier que les vérificateurs de faits sont des êtres humains eux aussi. Ainsi leurs décisions quant à ce qui constitue des « faits » pourraient être entachées d'un parti pris inconscient<sup>44</sup>, et si l'on peut trouver des preuves solides à l'appui de nombreuses situations, il y a toujours place à l'erreur et à l'interprétation.

Au moment d'évaluer des informations pour en déterminer la validité, nous devons toujours garder à l'esprit l'effet que nos partis pris peuvent avoir sur notre objectivité. Sommes-nous tombés dans le piège du parti pris lié à la confiance excessive ou du parti pris lié à la confirmation, ou encore avons-nous oublié de creuser davantage pour trouver des informations auxquelles nous n'avions pas immédiatement accès? Être objectif nécessite une connaissance de soi et une pensée rationnelle :

- éviter le « raisonnement motivé<sup>45</sup> », c'est-à-dire la justification d'une position qu'on croit rationnelle, mais qui correspond en fait à la réponse qu'on souhaite obtenir;
- pratiquer l'« humilité épistémique<sup>46</sup> », en étant conscient des limites de ses connaissances et de son expertise;
- agir comme un « éclairé » qui recherche de l'information, cherche les angles morts et valide les hypothèses, plutôt que comme un « soldat » qui défend une position à tout prix<sup>47</sup>;
- éviter ce que les psychologues appellent l'« illusion de connaissance », c'est-à-dire le fait que, lorsqu'on effectue des tâches qui sont de plus en plus familières, on a tendance à surveiller sa performance de façon moins rigoureuse<sup>48</sup>, ce qui peut conduire à baisser la garde;
- calibrer les évaluations en appliquant des probabilités estimatives<sup>49</sup>. Au lieu de se contenter de réfléchir à ce qu'on croit être vrai, il faut se demander également dans quelle mesure on est certain d'avoir raison. Quelle est la probabilité qu'on ait raison (et inversement, quelle est la probabilité qu'on ait tort)? Éviter la confiance excessive dans ses estimations. On évite ainsi d'accorder une confiance excessive aux évaluations et aux estimations, et on est plus réaliste quant à la possibilité qu'on se trompe.

---

44 Les organisations qui se consacrent à la vérification des faits, comme celles qui font partie de l'International Fact Checking Network, peuvent être utiles (<https://www.poynter.org/ifcn/>). En particulier, examinez les points de vue de vérificateurs de faits de diverses perspectives et tendances.

45 Voir, par exemple, Center for Audit Quality, *Professional Judgment Resource*, [En ligne], août 2014. [<https://www.thecaq.org/wp-content/uploads/2019/03/professional-judgment-resource.pdf>]

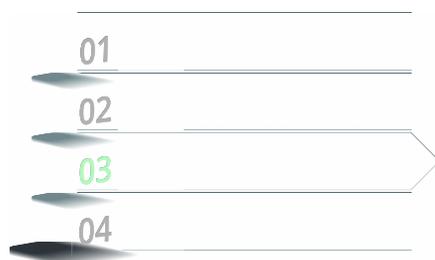
46 *Supra*, note 16.

47 Joshua Rothman, « Why is it so Hard to be Rational? », *The New Yorker*, [En ligne], 16 août 2021. [[https://www.newyorker.com/magazine/2021/08/23/why-is-it-so-hard-to-be-rational?mc\\_cid=ef802dd2da&mc\\_eid=8262db5bd5](https://www.newyorker.com/magazine/2021/08/23/why-is-it-so-hard-to-be-rational?mc_cid=ef802dd2da&mc_eid=8262db5bd5)]

48 *Ibid.*

49 *Ibid.*

## Niveau 3 : Ne pas propager la désinformation et la désinformation



En plus de veiller à ce que les informations sur lesquelles nous nous appuyons en tant que professionnels comptables soient dignes de confiance, nous devons appliquer les principes d'intégrité et de diligence afin de nous assurer que nous ne propageons pas des informations fausses ou trompeuses.

Le quatrième principe qui sous-tend l'« hygiène informationnelle » dans le Baromètre de la confiance 2021 d'Edelman est le suivant :

- iv. Éviter de propager la désinformation, en vérifiant la véracité des informations avant de transmettre du contenu à d'autres personnes<sup>50</sup>.

Avant de diffuser des informations, il est important que les professionnels comptables prennent des mesures raisonnables pour s'assurer qu'elles ne sont ni fausses ni trompeuses, même s'ils ne prévoient pas de s'appuyer sur ces informations. En tant que professionnels comptables, nous ajoutons de la crédibilité aux informations auxquelles nous sommes associés, si bien que les destinataires pourraient ne pas porter un regard aussi sceptique sur les informations que si elles leur parvenaient d'une personne qui n'est pas un professionnel comptable. Autrement dit, les professionnels comptables contribuent à la dépendance épistémique au sein de la société en général, ce qui les oblige à faire preuve d'intégrité, de diligence et d'objectivité, dans le contexte de leur responsabilité d'agir dans l'intérêt public.

Il est important aussi de comprendre que l'on peut renforcer involontairement de fausses informations simplement en les répétant, même si c'est dans le seul but de souligner qu'elles sont fausses. Par exemple, dans un article de la revue *Behavioral Scientist*, les autrices expliquent que, lorsqu'on répète une fausseté, même en reconnaissant que c'en est une, la répétition a pour effet de renforcer l'empreinte de la fausseté dans l'esprit des gens : « Le fait qu'une information nous soit familière peut nous amener à conclure, à tort, qu'elle est vraie<sup>51</sup>. » Pour contrer les idées fausses courantes, il pourrait être préférable d'énoncer uniquement les informations factuelles et de reconnaître simplement qu'une

<sup>50</sup> *Supra*, note 35.

<sup>51</sup> Elizabeth Weingarten et Rosii Floreak, « Why We're All Likely Spreading Misinformation, and How to Stop », *Behavioral Scientist*, [En ligne], 27 octobre 2020. [<https://behavioralscientist.org/why-were-all-likely-spreading-misinformation-and-how-to-stop>]

idée fausse circule, au lieu d'exposer en détail cette dernière. Bien entendu, cette approche pourrait ne pas être indiquée pour expliquer des problèmes à des employeurs ou à des clients, qui s'attendraient à une analyse plus approfondie des questions examinées et des hypothèses qui ont été évaluées et acceptées ou rejetées dans la formulation d'une conclusion. Dans bien des situations, la transparence – dans les limites de la confidentialité, bien sûr – est salutaire lorsqu'on doit expliquer la logique d'une position qui a été adoptée ou d'une décision qui a été prise.

## Niveau 4 : Lutter de manière proactive contre les partis pris, la mésinformation et la désinformation



La simple vérification des faits permet parfois de surmonter les partis pris et de démythifier la mésinformation et la désinformation et d'en réduire la propagation. The Journal.ie, entreprise indépendante responsable de la vérification des faits pour Facebook en Irlande, affirme ce qui suit : « D'après notre expérience,

lorsqu'une nouvelle a été jugée fausse, nous sommes arrivés à en réduire les vues futures de 80 %<sup>52</sup>. »

Mais la vérification des faits à elle seule ne fonctionne pas toujours. Le parti pris lié à la confirmation est fort et, si une personne n'a pas une bonne hygiène informationnelle, il peut être très difficile de la convaincre qu'elle doit examiner ses convictions d'un œil critique. Les gens peuvent « être rationnels et se tromper eux-mêmes parce que le fait de se dire qu'on est rationnel peut en soi devenir un parti pris<sup>53</sup> ».

Dans certaines situations, il pourrait être plus efficace de procéder comme suit :

- Faire preuve d'empathie, ne pas chercher la confrontation et faire l'effort de comprendre pourquoi la personne croit la fausse information, au lieu de s'efforcer tout de suite de la convaincre du contraire.
- Demander à l'autre partie quel type de preuves ou quelles autres informations l'amèneraient à changer d'avis.

52 Alison McGuire, « Facebook Launches Third-party Fact-checking Partnership with The Journal.ie as Part of Referendum Integrity Effort in Ireland », *Irish Tech News*, [En ligne], 28 avril 2018. [<https://irishtechnews.ie/facebook-launches-third-party-fact-checking-partnership-with-the-journal-ie-as-part-of-referendum-integrity-effort-in-ireland/>]

53 *Supra*, note 47.

David Robson, l'auteur de l'article du *Guardian*, explique que ces techniques peuvent contribuer à ce que les personnes soient plus ouvertes aux messages, car elles les mettent en bonne disposition pour les écouter<sup>54</sup>.

L'expérience passée d'une personne peut nous aider à comprendre ce qui la motive. Et, ce qui est peut-être encore plus important, diriger la conversation en demandant à la personne de parler d'expériences personnelles qui vont à l'encontre de la mésinformation peut amener la personne à changer d'idée par elle-même<sup>55</sup>.

En fin de compte, rappelez-vous que, en tant qu'êtres humains, nous avons des croyances et nous apprenons ce que nous « savons » en nous appuyant principalement sur des sources d'information auxquelles nous faisons confiance. Donc la meilleure façon d'aider à lutter contre la mésinformation et la désinformation est d'être soi-même une source d'information digne de confiance et de s'assurer d'avoir une hygiène informationnelle irréprochable. La valeur qu'a la profession pour les parties prenantes qui embauchent ou recrutent des professionnels comptables repose sur la confiance qui découle de notre conformité aux principes fondamentaux. Nous devons tirer parti individuellement et collectivement de cette confiance inhérente et de nos compétences professionnelles, telles que la résolution de problèmes et la communication, pour contrer de façon proactive la mésinformation et la désinformation.

---

54 *Supra*, note 43.

55 Voir, par exemple, Caitlyn Finton, « Conversations on Polarizing Topics Are Possible. If You're Up for It, Here's How to Start », *Behavioral Scientist*, [En ligne], 9 novembre 2020. [<https://behavioralscientist.org/conversations-on-polarizing-topics-are-possible-if-youre-up-for-it-heres-how-to-start/>]

# Partie IV : La technologie, une arme à double tranchant dans le contexte de la mésinformation et de la désinformation

Dans le [deuxième document](#) de cette série<sup>56</sup>, la technologie a été présentée comme une « arme à double tranchant » comportant à la fois des occasions et des défis pour la profession comptable et les professionnels comptables. Cette métaphore s'applique aussi dans le contexte de la mésinformation et de la désinformation, car les technologies émergentes permettent la diffusion de nouveaux types d'informations fausses ou délibérément trompeuses, mais elles aident aussi à la contrer.

La technologie est utilisée pour créer et propager la mésinformation et la désinformation, et il peut être incroyablement difficile de déterminer que certaines informations sont fausses.

---

<sup>56</sup> CPA Canada, ICAS, IFAC et IESBA, *La technologie, une arme à double tranchant : Occasions et défis pour la profession comptable*, CPA Canada, Toronto, [En ligne], décembre 2021. [<https://www.cpacanada.ca/fr/voir-demain-initiative/confiance-et-ethique/technologie-arme-double-tranchant>]

- Pensons aux hypertrucages audio et vidéo qui sont de plus en plus convaincants<sup>57</sup>. Bien qu'un grand nombre d'hypertrucages soient utilisés à des fins de divertissement ou de propagande politique, la technologie de l'hypertrucage a évolué à un point tel qu'elle est utilisée pour tromper des professionnels de la finance et pour les convaincre de libérer des fonds. Par exemple, le chef de la direction d'une société d'énergie du Royaume-Uni a reçu un appel téléphonique et un courriel de la part de ce qu'il pensait être son patron à la société mère<sup>58</sup>. Il s'agissait plutôt d'une voix générée par l'IA et qui imitait de façon convaincante la voix de son patron, notamment sa tonalité, sa ponctuation et son accent allemand. Le dirigeant a viré 220 000 euros sur un compte, comme son « patron » le lui avait demandé. Lorsque les fraudeurs ont fait une autre tentative et lui ont demandé d'effectuer un autre virement électronique, le chef de la direction a eu des doutes et a téléphoné immédiatement à son patron. Pendant qu'il était au téléphone avec son vrai patron, le fraudeur l'a appelé sur une autre ligne et c'est ainsi que le subterfuge a été découvert. En plus d'attaques visant une organisation, d'autres utilisations de plus vaste portée sont possibles. Par exemple, imaginez les scénarios suivants :
  - des gains frauduleux qui seraient réalisés par suite d'une manipulation des marchés boursiers si, dans une vidéo de « nouvelles » hypertruquée, le chef de la direction d'une grande société annonçait une fusion, une faillite ou une crise opérationnelle quelconque;
  - une réunion virtuelle hypertruquée qui aurait lieu entre un représentant de la direction et l'auditeur d'une entité et dans laquelle le représentant de la direction serait en réalité un fraudeur.
 Les inquiétudes suscitées par les hypertrucages ont amené certains à qualifier ces derniers de « menace épistémique<sup>59</sup> ».
- Les générateurs de texte assistés par l'IA, tels que le modèle de langage GPT-3, s'améliorent rapidement et peuvent désormais rédiger des billets de blogue, des articles, des poèmes et d'autres textes qui imitent de manière convaincante le style et le contenu de textes rédigés par des

57 Voir, par exemple : l'hypertrucage de l'ancien président américain Barack Obama fait par Jordan Peele, [En ligne]. [<https://www.youtube.com/watch?v=cQ54GDm1eL0>]; les publicités de RepresentUs présentant des hypertrucages du président russe Vladimir Poutine et du chef suprême de la République de Corée du Nord Kim Jong-un, [En ligne]. [<https://www.youtube.com/watch?v=sbFHhpYU15w>]; Creative Bloq, « 14 deepfake examples that terrified and amused the internet », [En ligne]. [<https://www.creativebloq.com/features/deepfake-examples>]

58 Drew Harwell, « An artificial-intelligence first: Voice-mimicking software reportedly used in a major theft », *The Washington Post*, [En ligne], 4 septembre 2019. [<https://www.washingtonpost.com/technology/2019/09/04/an-artificial-intelligence-first-voice-mimicking-software-reportedly-used-major-theft/>]

59 Don Fallis, « The Epistemic Threat of Deepfakes », *Philosophy & Technology*, [En ligne], Springer Link, 6 août 2020. [<https://link.springer.com/article/10.1007/s13347-020-00419-2>]

êtres humains<sup>60</sup>. Cette technologie pourrait vraisemblablement aider à élaborer des textes imitant ceux utilisés dans une diversité d'applications, notamment les communiqués de presse d'entreprises, les annonces sur les produits et même les rapports annuels. Utilisée par des personnes malveillantes, cette technologie pourrait mener à des niveaux encore plus élevés de mésinformation et de désinformation liées aux affaires et accroître l'incertitude ou le manque de confiance à l'égard des sources d'information.

- Les moteurs de recherche en ligne peuvent alimenter le parti pris lié à la confirmation et d'autres formes de partis pris. Les algorithmes qui dressent le profil de chacun de nous en fonction de nos activités en ligne – et qui sont censés être utiles et favoriser l'activité sur les plateformes – peuvent réduire considérablement l'éventail des informations et des opinions auxquelles nous sommes exposés<sup>61</sup>.

Ces exemples illustrent la nécessité de procéder à des demandes d'informations plus poussées et d'effectuer une évaluation critique des informations.

Heureusement, la technologie peut également être utilisée comme outil pour examiner et exposer la mésinformation et la désinformation. En voici des exemples :

- Google compile des ensembles de données audio et vidéo synthétiques à l'appui de projets qui visent à former des systèmes d'IA pour détecter les hypertrucages<sup>62</sup>.
- Des métadonnées sont intégrées aux images afin d'indiquer la date et l'origine des images, peu importe le contexte dans lequel elles sont utilisées<sup>63</sup>.
- L'IA est utilisée pour détecter les attaques adverses (soit des attaques visant à leurrer des modèles d'apprentissage machine en modifiant légèrement, et généralement de façon imperceptible, les données d'entrée) et s'en protéger.

---

60 Voir, par exemple : les projets GPT-2 et GPT-3 d'OpenAI, [En ligne]. [<https://openai.com/research/>]; GPT-3, « A robot wrote this entire article. Are you scared yet, human? », *The Guardian*, [En ligne], 8 septembre 2020. [<https://www.theguardian.com/commentisfree/2020/sep/08/robot-wrote-this-article-gpt-3>]; Will Heaven, « A GPT-3 bot posted comments on Reddit for a week and no one noticed », *MIT Technology Review*, [En ligne], 8 octobre 2020. [<https://www.technologyreview.com/2020/10/08/1009845/a-gpt-3-bot-posted-comments-on-reddit-for-a-week-and-no-one-noticed/>]

61 Voir, par exemple : Jackie Snow, « Bias already exists in search engine results, and it's only going to get worse », *MIT Technology Review*, [En ligne], 26 février 2018. [<https://www.technologyreview.com/2018/02/26/3299/meet-the-woman-who-searches-out-search-engines-bias-against-women-and-minorities/>]; Fons Wijnhoven et Jeanna van Haren, « Search Engine Gender Bias », *Frontiers in Big Data*, [En ligne], 26 mai 2021. [<https://doi.org/10.3389/fdata.2021.622106>]

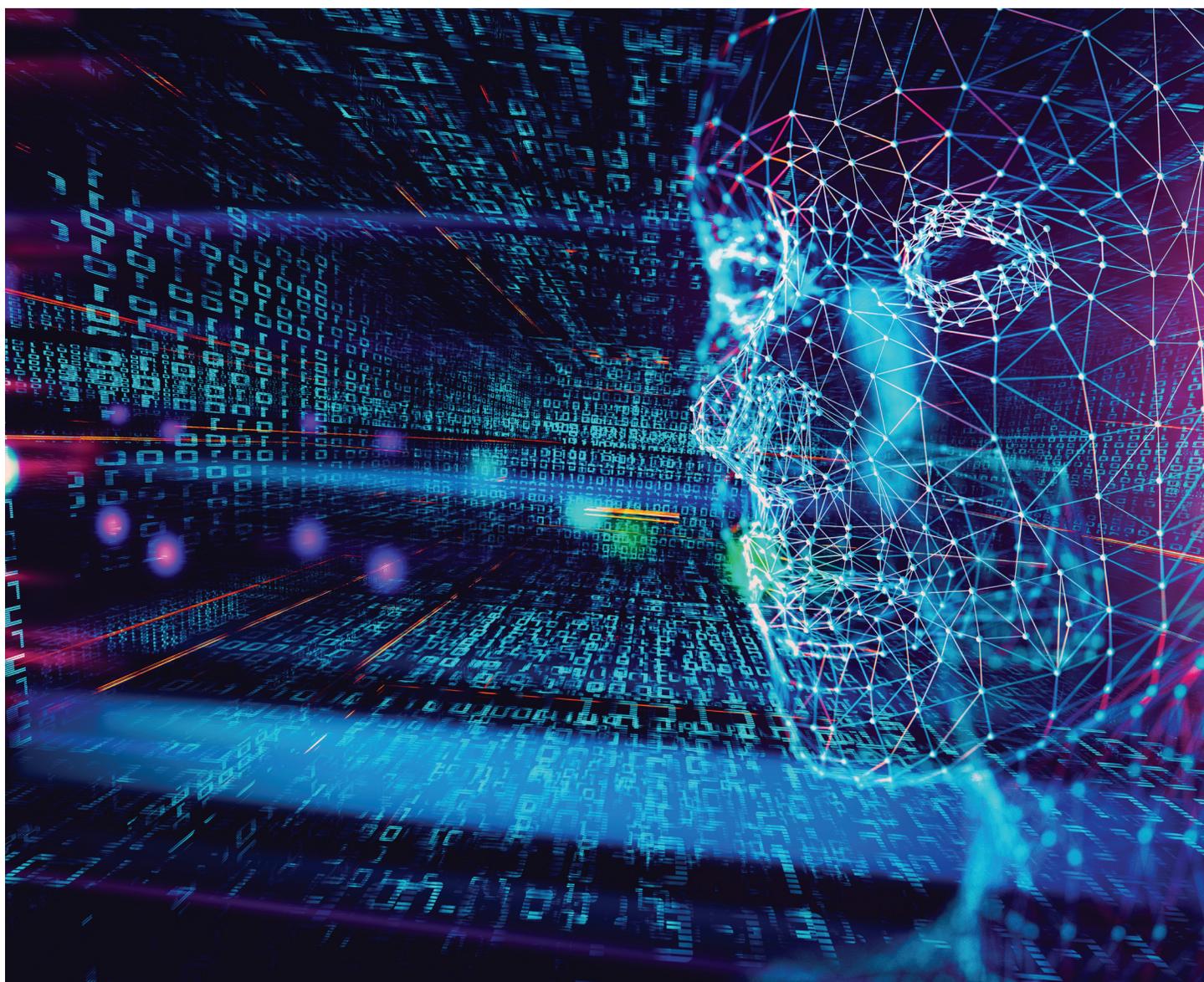
62 Nick Dufour et Andrew Gully, « Contributing Data to Deepfake Detection Research », Google AI Blog (blogue de Google portant sur l'IA), [En ligne], septembre 2019. [<https://ai.googleblog.com/2019/09/contributing-data-to-deepfake-detection.html>]

63 Emily Saltz, Serena Parr et Scott Lowenstein, « How Publishers Can Use Metadata to Fight Visual Misinformation », *The New York Times*, [En ligne], 22 février 2020. [<https://rd.nytimes.com/projects/how-publishers-can-use-metadata-to-fight-visual-misinformation>]

- L'IA est l'un des outils utilisés pour distinguer les faux comptes de médias sociaux des comptes authentiques et pour désactiver les faux comptes.
- L'apprentissage machine est utilisé pour détecter la désinformation en fonction du style de rédaction et de la manière dont les articles sont échangés<sup>64</sup>.

---

64 Brian Horowitz, « Can AI Stop People From Believing Fake News? », IEEE Spectrum, [En ligne], 15 mars 2021. [<https://spectrum.ieee.org/ai-misinformation-fake-news>]



# Partie V : Incidences sur l'exercice de la profession

## La voie à suivre

Pendant la table ronde et d'autres séances de consultation à l'échelle mondiale<sup>65</sup>, les participants ont proposé les étapes concrètes suivantes, que les professionnels comptables et les organismes professionnels comptables peuvent suivre pour aider à identifier les partis pris, la mésinformation et la désinformation et à en atténuer l'incidence, afin d'accroître l'objectivité et l'intégrité tout en mettant l'accent sur la protection de l'intérêt public. Il est important de s'assurer que les informations sur lesquelles les professionnels comptables s'appuient et celles qu'ils préparent ou diffusent sont dignes de confiance. Les recommandations ci-dessous peuvent aider la profession à tirer profit des occasions de repenser son rôle et à rehausser sa visibilité en aidant à lutter contre les partis pris, la mésinformation et la désinformation.

## Pour les organismes professionnels comptables

Soutenir l'équité, l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de la profession :

- Attirer des membres qui proviennent d'horizons variés. Pour certains organismes professionnels comptables, cela pourrait vouloir dire, entre autres, d'attirer des professionnels formés à l'étranger et des étudiants ayant une formation ou de l'expérience dans différents domaines (sciences physiques, sciences sociales, ingénierie, etc.).
- Mettre en place des programmes efficaces pour favoriser l'équité, l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de l'organisme et parmi les membres.

---

<sup>65</sup> *Supra*, note 21.

- Faciliter la mise en place de milieux de travail qui favorisent l'inclusion, l'équité et le sentiment d'appartenance, et prendre les mesures nécessaires pour réaliser des progrès dans ce sens<sup>66</sup>.
- Participer activement à des discussions et à des projets internationaux qui favorisent l'échange de points de vue différents sur des sujets d'importance pour la profession.

Mettre des ressources à la disposition des membres et des candidats pour les aider à perfectionner leurs compétences :

- Être constamment une source d'information de confiance pour les membres en mettant à leur disposition un large éventail de ressources fiables pour les soutenir dans leurs rôles.
- Dans la mesure du possible, mettre l'accent sur des notions telles que l'identification, l'évaluation et l'atténuation des partis pris et l'application d'une hygiène informationnelle efficace dans son cadre de compétences, afin d'exercer une influence sur les programmes de formation professionnelle initiale (préagrément) et de perfectionnement professionnel continu, notamment les programmes de formation des cabinets, et de soutenir ces programmes.
- Étant donné la fréquence de la mésinformation et de la désinformation propagées à l'aide des technologies, mettre à la disposition des membres des ressources de perfectionnement professionnel dans les technologies émergentes (faisant ressortir notamment les avantages et les risques qu'elles présentent) afin de les aider à faire preuve de scepticisme plus efficacement dans un environnement numérique.
- Souscrire aux obligations des professionnels comptables en matière d'intérêt public qui consistent à encourager les employeurs et les clients à rendre des comptes sur l'adoption d'un comportement éthique.

Encourager la participation active des parties prenantes :

- Promouvoir les relations interdisciplinaires en communiquant davantage avec d'autres organismes professionnels au sujet du rôle plus large des professionnels dans la lutte contre les partis pris, la mésinformation et la désinformation, tout en reconnaissant que le problème ne touche pas uniquement une seule profession.

---

<sup>66</sup> L'ICAS, par exemple, a modifié le Code de l'ICAS pour inclure explicitement les concepts d'égalité, de diversité et d'inclusion dans le contexte du respect des principes fondamentaux d'intégrité et de comportement professionnel ainsi que de la promotion d'une culture fondée sur l'éthique. Ces changements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Disponible en ligne : <https://www.icas.com/governance/diversity/news/changes-to-the-icas-code-of-ethics-equality-diversity-and-inclusion>.

- Adopter une position publique et organisationnelle sur le lien qui existe entre la confiance et l'importance de lutter contre les partis pris, la mésinformation et la désinformation.
- Communiquer au public que les professionnels comptables sont bien placés pour faire partie de la solution, grâce à leur formation et à leur expérience professionnelles, conjuguées à de solides principes éthiques.
- Communiquer avec les parties prenantes, y compris le public, pour souligner ce que la profession fait pour répondre aux partis pris, à la mésinformation et à la désinformation. Par exemple, sensibiliser les professionnels comptables à ces questions; accroître leur compétence pour traiter de ces questions; fournir davantage d'indications et accroître la reddition de comptes en fonction des résultats du projet sur le rôle et l'état d'esprit de l'IESBA<sup>67</sup> et de l'accent qui y est mis sur l'atténuation des partis pris et le scepticisme.
- Contribuer à l'élaboration de normes professionnelles qui répondent aux besoins d'information des utilisateurs et qui sont suffisamment flexibles pour ne pas empêcher les professionnels comptables de fournir et de vérifier de nouveaux types d'informations (par exemple, les informations non financières).
- Profiter de toute occasion de contribuer aux discussions touchant l'élaboration de normes sur l'intégrité de l'information.
- Renseigner les parties prenantes sur les rôles des différents acteurs de l'écosystème de l'information et sur la manière dont les professionnels comptables agissent en tant que gardiens et créateurs de valeur tout au long de la chaîne de gouvernance des données; discuter à la fois des occasions que présentent ces rôles et systèmes et de leurs limites, ainsi que des attentes raisonnables envers des personnes qui remplissent ces rôles. Cela peut aider à établir et à maintenir la confiance.

## Pour les professionnels comptables

Détecter et atténuer les partis pris :

- Reconnaître que les partis pris font partie de notre monde et qu'ils existent tant chez les êtres humains que dans les systèmes que nous créons. Les partis pris sont complexes, plutôt que compliqués; il faut donc les gérer<sup>68</sup>. La détection et la compréhension des partis pris sont le premier outil à utiliser pour atténuer les effets négatifs potentiels des partis pris.

67 IFAC, *IESBA Revisions to the Code to Promote the Role and Mindset Expected of Professional Accountants*, IFAC, New York, [En ligne], octobre 2020. [<https://www.ethicsboard.org/publications/final-pronouncement-revisions-code-promote-role-and-mindset-expected-professional-accountants>]

68 Pour de l'information sur les éléments qui caractérisent des situations complexes et des suggestions sur la façon de gérer ces éléments, voir le document 1 de cette série, *supra*, note 33.

- Chercher de manière proactive à comprendre ses propres partis pris et ceux de ses collègues au moyen de discussions et d'activités<sup>69</sup>.
- Déterminer si l'on a un parti pris lié à l'aversion au risque ou à l'acceptation du risque, et si une telle approche est appropriée dans les circonstances.
- Lorsqu'on joue le rôle d'animateur dans une discussion, envisager de ne pas exprimer son point de vue avant que d'autres personnes se soient exprimées, afin d'éviter le parti pris lié à l'ancrage et la pensée de groupe<sup>70</sup>.
- Favoriser l'équité et l'égalité, la diversité et l'inclusion : la meilleure façon de lutter contre la prise de décision partielle est de veiller à ce que les décisions soient prises par des équipes diversifiées et inclusives dans un milieu de travail équitable.
- Favoriser l'ouverture : prôner la communication ouverte et encourager tous les membres de l'équipe à remettre en question les hypothèses sans craindre de conséquences négatives.

Veiller à ce que les informations sur lesquelles les professionnels comptables s'appuient et celles qu'ils produisent soient de grande qualité, dans le contexte de notre rôle de conseillers de confiance, que ce soit en entreprise, dans le secteur public ou en cabinet :

- Se demander s'il ne faut pas faire preuve de davantage d'esprit critique ou procéder à des demandes d'informations supplémentaires; adopter d'emblée une position axée sur l'esprit critique, lorsque cela est nécessaire, tout en étant conscient du fait que les partis pris peuvent nuire à notre capacité de faire preuve de scepticisme<sup>71</sup>.
- Vérifier les informations avant de s'appuyer sur celles-ci ou de les diffuser.
- Reconnaître que, pour examiner d'autres points de vue, il faut chercher délibérément et activement d'autres sources d'information que celles qui nous sont présentées au moyen des algorithmes.
- Pour lutter contre les menaces liées aux hypertrucages et à d'autres formes de désinformation, renseigner son équipe, éviter la complaisance et utiliser des méthodes d'authentification plus robustes ou d'autres pratiques qui peuvent renforcer les contrôles<sup>72</sup>.

69 Par exemple, même s'ils ne constituent pas des tests psychométriques rigoureux, les tests d'associations implicites (IAT) de l'Université Harvard peuvent aider les gens à cerner et à analyser leurs partis pris implicites. Voir l'adresse <https://implicit.harvard.edu/implicit/Study?tid=-1>.

70 *Supra*, note 67, p. 15-16.

71 *Supra*, note 45.

72 Voir, par exemple, l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales, « The rise of deepfake audio fraud », [En ligne], 20 février 2020. [<https://www.icaew.com/insights/features/2020/feb-2020/the-rise-of-deepfake-audio-fraud>]

- Lorsqu'on évalue le caractère adéquat et la fiabilité des informations, s'assurer de bien comprendre le contexte. Il faut connaître le contexte pour pouvoir comprendre les données et le cadre de référence dans lequel elles ont été compilées.
- Si une information semble inexacte, suivre son instinct et évaluer l'information avant de s'y fier.
- Pour les décisions importantes, remonter à la source des informations critiques, dans la mesure du possible, au lieu de s'appuyer simplement sur les interprétations faites par d'autres personnes.
- Avant de répondre à une demande de confirmation de calculs ou d'estimations clés, envisager de jeter un nouveau regard au problème en se demandant comment on l'aborderait, au lieu de simplement reprendre le travail d'autres personnes; on évite ainsi d'être influencé par l'approche et les hypothèses initiales.
- Lorsqu'on communique des informations, être transparent concernant le degré de certitude ou l'absence de certitude des informations, en particulier lorsqu'il est question d'estimations, sauf s'il ne conviendrait pas dans les circonstances de faire preuve de transparence à l'égard des informations. La transparence fait naître la confiance; il faut fournir des preuves ou une justification pour étayer les décisions ou les recommandations, notamment en décrivant le processus de prise de décisions, lorsqu'il y a lieu de le faire.
- Reconnaître que, même lorsque les faits sont stables, les hypothèses, les interprétations et les opinions peuvent, et doivent parfois, changer. Comme l'affirme Neil deGrasse Tyson : « Un véritable sceptique se pose des questions jusqu'à ce qu'on lui présente des preuves valides<sup>73</sup>. »
- Tirer parti du pouvoir de la technologie : intégrer l'utilisation d'outils et de techniques automatisés (comme l'analyse de données et l'IA) pour aider à systématiser les processus d'évaluation, en s'assurant d'abord que l'outil lui-même (ou les développeurs) n'introduise pas de nouveaux partis pris dans l'évaluation.
- Faire preuve d'humilité : dans le monde des affaires complexe d'aujourd'hui, il y a une incertitude importante à gérer, et il faut souvent un certain temps pour bien comprendre une situation.

---

73 Neil deGrasse Tyson, « Scientific Thinking and Communication MasterClass » (formation en pensée et communication scientifiques), [En ligne], 2020. [<https://www.masterclass.com/classes/neil-degrasse-tyson-teaches-scientific-thinking-and-communication>]

Pour terminer, rappelez-vous les concepts d'esprit critique, de scepticisme et de comportement éthique, dans le contexte de nos obligations professionnelles et de notre responsabilité d'agir dans l'intérêt public.

- Faites preuve de curiosité : posez des questions d'approfondissement, cherchez des points de vue et des preuves qui divergent, et sollicitez activement les points de vue de sources et de parties prenantes externes<sup>74</sup>.
- Soyez courageux<sup>75</sup> et parlez franchement lorsque vous relevez des problèmes.
- Démontrez votre engagement : faites le suivi pour vous assurer que des mesures d'atténuation appropriées ont été prises.

74 *Supra*, note 45.

75 ICAS, *The Power of One: Moral Courage*, ICAS, 2<sup>e</sup> édition, Édimbourg, [En ligne], novembre 2020. [<https://www.icas.com/professional-resources/ethics/resources-and-support/moral-courage>]





AVERTISSEMENT : Le présent document ne fait pas autorité. CPA Canada, l'Institute of Chartered Accountants of Scotland (ICAS), l'International Federation of Accountants (IFAC) et le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA) déclinent toute responsabilité en cas de préjudice subi par toute personne qui agit ou s'abstient d'agir en se fiant à la présente publication, que ledit préjudice soit attribuable à une faute ou à une autre cause.

Bien que préparé avec l'aide du Groupe de travail sur la technologie de l'IESBA, le présent document n'a fait l'objet d'aucune délibération ni approbation par l'IESBA. Les points de vue qui y sont exprimés sont ceux des auteurs et des collaborateurs et ne représentent pas nécessairement ceux de l'IESBA.

© Février 2022 CPA Canada, ICAS et IFAC. Tous droits réservés. Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation écrite de CPA Canada, de l'ICAS ou de l'IFAC pour la reproduction, le stockage ou la transmission de ce document, ou son utilisation à d'autres fins similaires, sauf quand il fait l'objet d'une utilisation individuelle et non commerciale. Pour obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca), [connect@icas.com](mailto:connect@icas.com), ou [permissions@ifac.org](mailto:permissions@ifac.org).

Pour toute demande de traduction, veuillez consulter [l'énoncé de politique relative à la traduction](#) (en anglais) de l'IFAC à ce sujet et transmettre votre ou vos demandes par [l'entremise du système de demande d'autorisation en ligne](#) (inscription requise).



**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST  
TORONTO (ONTARIO) M5V 3H2  
CANADA  
TÉL. : 416 977.3222 TÉLÉC. : 416 977.8585  
CPACANADA.CA